



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

COMMISSION CONSULTATIVE DU SERVICE PUBLIC LOCAL

SEANCE DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2013

AVIS



Les membres de la Commission consultative du service public local, convoqués par le Président par courrier du 4 novembre 2013, et ayant disposé des rapports de présentation des points à l'ordre du jour, se sont réunis le mercredi 4 décembre 2013 au siège du SEDIF, 14 rue Saint-Benoît, 75006 PARIS, huit membres ayant voix délibérative.

Conformément à l'article L 1413-1 du CGCT, le Président a saisi la Commission consultative du service public local, et l'a informée, ou sollicité son examen et son avis, sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

La CCSPL a approuvé le compte rendu de la réunion du 18 juin 2013.

AFFAIRE 1 – 1^{ER} AVENANT TRIENNAL AU CONTRAT DE DSP (AVENANT N° 4)

Après avoir été informée des modifications introduites par ce 1^{er} avenant triennal, la Commission a émis un **avis favorable à l'unanimité** sur le projet d'avenant n° 4 au contrat de délégation du service public de l'eau potable.

A demandé qu'une réflexion soit engagée concernant les bordereaux des prix unitaires pour les travaux réalisés à la demande de tiers sur le domaine public.

AFFAIRE 2 – EVOLUTIONS DU REGLEMENT DE SERVICE (ANNEXE 1 DU CONTRAT DE DSP)

Après avoir été informée des évolutions du règlement de service découlant du 1^{er} projet d'avenant triennal, la Commission a émis un **avis favorable à l'unanimité** sur les modifications apportées.

Le Secrétaire de séance,

**M. Ludovic JAMET,
DT CA Versailles Grand Parc**

Pour le Président du SEDIF empêché,
et par délégation,
Le Vice-président,

Luc STREHAIANO